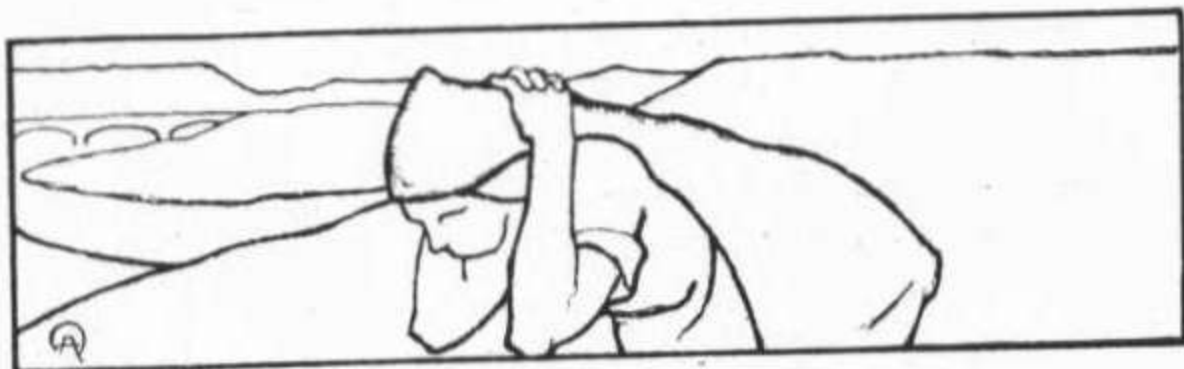
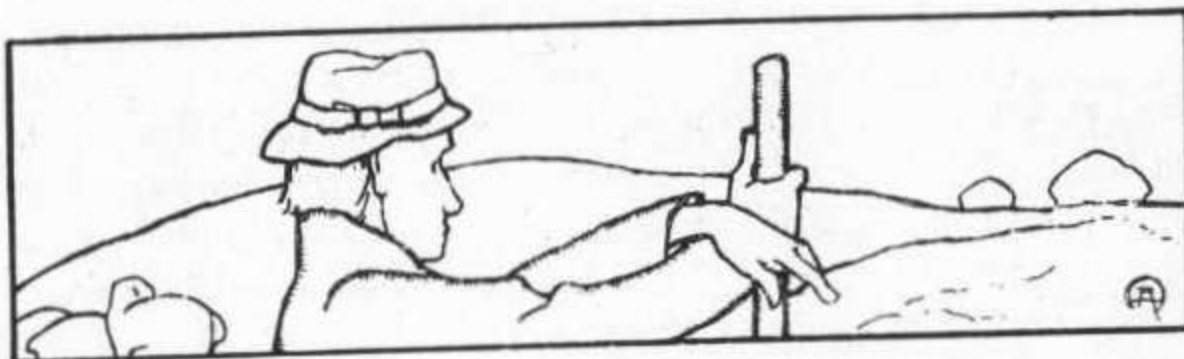


il a dit la *cotch'tresse*, penchée sous le faix, tandis qu'au lointain des collines, le fleuve s'enfonce sous les arches ;



il a conté la douce aventure paysanne : le petit berger rêveur et souffrant, dans la solitude des prés,



la faneuse perdue dans un rêve d'amour, et tout alanguie par l'odeur des foin,



et le vieux faucheur, quittant au crépuscule les champs moissonnés où les gerbes s'accôtent. Il a dit tout cela avec une simplicité grave et pure qui élargit infiniment le cadre de ses petits croquis. Il y a peu de temps encore, il nous fut donné d'admirer dans ses illustrations pour l'*Ame des Humbles* de M. Louis Banneux, ce naturisme puissant et cette noble originalité qui magnifie les plus quotidiens spectacles de la vie.

~

En 1909, Auguste Donnay dessina pour les *Noëls Wallons*, publiés par M. Aug. Doutrepoint, une série d'entêtes qui me

paraissent compter parmi les œuvres les plus grandes : rarement son sens de l'intimité, de l'âme populaire et de la légende purent s'unir aussi intimement. On cherche, à l'heure présente, à donner un élan nouveau aux productions d'Art religieux. Une visite au salon de Bruxelles laisse sceptique sur les résultats de cette initiative : serait-ce que les élans mystiques se soient brisés chez nos artistes ? Peut-être. Ils n'ont pas la ferveur qui inspirait le frère Angélico ; ils n'ont pas la naïveté qui conduisit le ciseau du sculpteur du Beau Dieu d'Amiens ou de la Visitation de Rheims. Les âges de la foi pure sont révolus. Il faut la retrouver dans les chaumières des villages : elle sommeille comme la Vierge du Noël, l'enfant entre les bras ; le décor paysan l'entoure : le coquemar et la tasse sont posés sur la table à côté du *crasset* ; des gens ont poussé la porte ; farouche et doux, le père agenouille sa petite fille



qui contemple le spectacle divin avec les yeux timides d'un naïf émerveillement ; des femmes prient derrière elle ; sur le seuil, le berger en houppelande, venu de loin, bourdon au poing, regarde gravement le sommeil de la Vierge et de l'enfant Jésus. Donnay, comme le berger de la Nativité, a découvert chez les humbles une religion simple et candide. Il nous l'apporte sans faste, telle qu'il l'a vue. C'est ce qui fait que, parmi tant d'artistes et tant d'efforts, il soit le seul qui possède encore le sens d'une foi véritable et profonde.

* * *

Un artiste religieux ! Cette formule enfermerait bien l'art du maître de Méry. Mais il convient de l'élargir au delà de l'acception ordinaire des mots ! La religion n'est pas formée des seuls rapports qui relient l'homme au Dieu, dont il a comblé son mystère. A la vérité, il y a du mystère partout : il n'est branche qui n'en soit pesante ; il n'est pierre qui n'en recèle des trésors. Rendre conscience de ceci, c'est déjà faire acte de foi ; et se comporter vis-à-vis des choses et des hommes dans cette constante pensée, c'est sanctifier sa vie. Chacune des œuvres de Donnay est sanctifiée de cette tendresse et de ce respect : il n'est pas un détail du paysage et pas un trait des visages humains qui ne s'infléchisse pour lui, selon les volontés occultes et vénérables ; les forêts et les vieux murs sont pleins d'esprits surnaturels ; il rôde des légendes autour de chaque demeure ; tout est chargé de songe et de passé. Une race ancienne se rêve aux travers de ces sites, de ces peintures murales et de ces dessins : jamais la vieille Wallonie, toute en nuances, en douceurs, en musiques, ne s'est mieux avouée que dans l'âme de ce Maître.

RICHARD DUPIERREUX.



PAGES DE CHEZ NOUS.

La Fuite en Egypte

PAR

M. AUG. DONNAY.

La lune d'automne diminuait dans le ciel ; un brouillard bleu indécidait le fond des vallées — et sur les sommets, par endroits, s'éloignant des champs cultivés, des bois de pins que le crépuscule agrandissait — limitaient l'étendue.

Sur le sentier solitaire un homme marchait, conduisant une ânesse, sur laquelle une jeune femme abritait dans les plis de son vêtement un tout petit enfant.

Mais des maisons apparaissaient dans un creux ; elles étaient en pierres grises, des toitures noires s'inclinaient sur leurs angles, et leurs portes étaient closes.

Alors l'homme faisait un détour pour les éviter, en contournant de grands espaces limités par des haies dominant des fossés — et il rencontrait des barrières, une meule sur un monticule ou un chariot abandonné.

— « Arriverons-nous bientôt ?... »

» Pourquoi m'as-tu fait quitter Bethléem ?

» L'étable était si paisible, je m'étais habituée à son obscurité et j'allaisais Jésus sans inquiétude.

» Pourquoi nous a-t-il fallu partir ?

..... » Des bergers nous apportaient chaque jour du lait frais et du pain de froment et ils y joignaient à l'eau pure de l'amphore, de temps à autre, un peu de miel, des figues sèches, un fromage aigre.

» Ils connaissaient notre détresse, mais jamais ils ne nous ont fait sentir que nous étions pauvres.

» Le plus vieux s'enhardissait, sa grosse main noire allait vers le visage de l'Enfant, avec quelles précautions ! et il le faisait rire !

» Et nous sommes partis, brusquement, sans les remercier, sans rien leur donner, sans rien leur dire !

» Ils auront trouvé l'étable vide.

» Cela n'est pas bien.

» Ensuite ces étrangers, arrivés un soir, avec des esclaves —



Auguste DONNAY. — La fuite en Égypte.
(Dessin pour les *Noëls wallons*)

et une suite si nombreuse, qu'elle amenta les paysans... Que voulaient-ils ?

» Leurs vêtements étincelaient et ils s'agenouillaient avant de parler. Ils déposèrent devant nous, un coffret d'or, un vase d'encens, une cassette pleine de myrrhe. Pourquoi ?

» Je ne comprenais pas leurs langues — mais l'interprète m'expliquait leurs paroles.

» Ils avaient marché longtemps, en observant la grande étoile que je voyais la nuit entre deux solives du toit.

» Ils se disaient des rois puissants... Cela n'était cependant pas impossible.

» Le plus jeune avec sa figure noire osait à peine me regarder, et le plus âgé m'a baisé la main avec tant de respect...

» Il eût fallu les avertir que nous partions.

» Peut-être nous auraient-ils accompagnés les premières heures et même emmenés avec eux.

» L'Enfant les intéressait — certainement. — Ils ont même embrassé ses pieds. Et celui qui offrit l'encens s'est incliné trois fois ; il prit, comme en échange, sept brins de paille de la crèche où reposait Jésus... Peut-être était-il superstitieux ou magicien ?

» Mais que l'étable me sembla éclairée ce soir-là !... Notre petite lampe cependant s'était éteinte... Et comme l'Enfant souriait à ces hommes !... Je venais, il est vrai, de lui donner le sein et mon lait scintillait encore sur sa bouche...

» Non, je n'ai point rêvé... un dromadaire avait même avancé sa tête par la porte que l'on n'avait pu fermer, et une clochette tintait à son cou.

» Tu as laissé le coffret d'or à la femme veuve qui nous avait permis de nous installer dans son étable et elle nous a donné son âne et une couverture de laine. C'était bien nécessaire... Les gens de Bethléem nous furent hostiles, mais s'ils avaient su que nous aurions payé ainsi, ils nous auraient accueillis !

» Surtout le premier auquel nous avons demandé et qui buvait du vin, à l'ombre.

» Au lieu de nous répondre par des insultes, il nous eut sans doute donné une chambre, même dans l'aile de sa maison où il loge ses serviteurs.

» Mais la poussière de la route avait souillé nos vêtements... Et recevoir une femme malade !... J'étais si faible, ce jour-là !

Le coffret d'or aurait payé facilement son hospitalité... mais il ne savait pas... et puis, si j'étais morte dans sa maison !

» Et ce soldat qui est venu, comme il m'effraya ! Heureusement, tu avais conservé le papyrus où le scribe du recensement avait tracé des signes... Cependant ne parlait-il pas du palais d'Hérode ?...

» Mais je ne sais plus !...

» Puis, ce départ précipité !

» Il faisait à peine jour, l'Enfant dormait paisiblement... Et comme l'air de l'aube était froid !

» Depuis quand sommes-nous partis ? J'ai oublié le nombre de jours...

» Et je voudrais tant me reposer !

» Ne plus aller ainsi par des pays inconnus où les routes montent et descendent sans cesse et où il faut chercher loin des maisons, péniblement, l'abri d'un arbre, l'eau d'une source, et ensuite repartir ! »

Et l'homme qui était beaucoup plus âgé, ralentit un moment sa marche fatiguée.

— « Nous ne sommes pas encore arrivés.

» L'Enfant que tu portes doit dominer la Terre... Il ne sait pas encore parler... mais je te le dis en vérité, en vérité, l'heure viendra !

» Alors sa voix fera tressaillir la lumière du printemps, elle s'étendra majestueuse comme la houle des moissons ; elle dominera les vents d'automne et la tempête, et la neige de l'hiver sera moins lumineuse que sa clarté. »

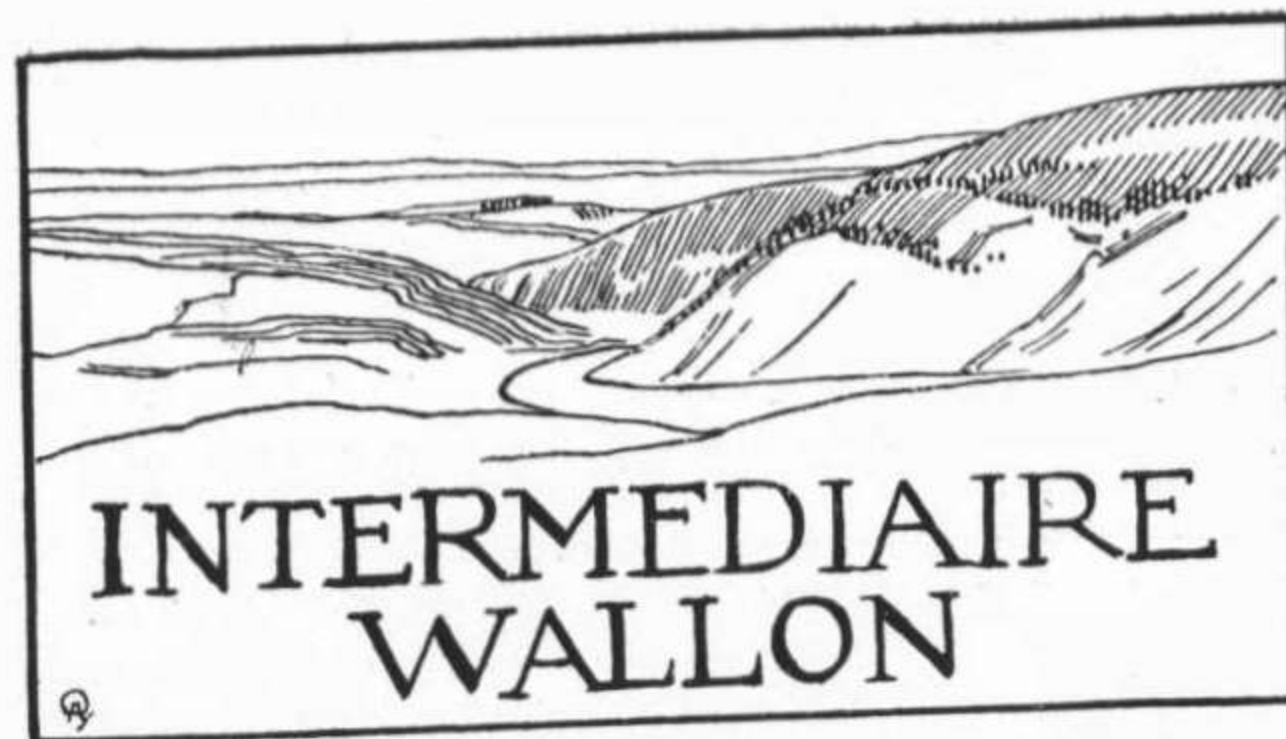
C'est ainsi que la benoîte Vierge Marie avec Jésus et Monseigneur saint Joseph, arrivèrent un soir de lune sur la terre violette aux lointains sombres, la terre où les pierres sont pensives comme des visages, — au vieux pays de Wallonie.

Méry, 1910.

AUG. DONNAY.



Auguste DONNAY. — La fuite en Égypte. (Peinture)



Questions

Conrad van Norrenborgh « de Namur », sculpteur. — En feuilletant la revue *l'Art monumental* de 1885, j'ai trouvé une gravure représentant le jubé de l'église de St-Jean à Bois-le-Duc, œuvre de Conrad van Norrenborgh DE NAMUR.

Le jubé est de 1625 et a été vendu par les échevins de Bois-le-Duc en 1871 pour 22.500 fr. au Musée de South Kensington à Londres.

Il me paraît intéressant de signaler ce namurois auteur d'une véritable œuvre d'art.

Mais van Norrenborgh était-il wallon ? On peut, sans l'être, vivre à Namur et se dire de la ville. D'autre part, Norrenborgh est évidemment une fausse prononciation d'un nom de ville allemande, et le prénom est allemand.

W. DELSAUX.

Un numéro du « Bien public ». — Je désirerais consulter le n° du *Bien public* en date du 26 mai 1911.

Le lecteur de *Wallonia* qui pourrait me l'envoyer, ne fut-ce qu'en prêt, me fera bien plaisir. On m'obligerait déjà en me disant où je pourrais, à Liège, consulter la collection de 1911 de ce journal.

O. COLSON.

Réponses

Bibliographie liégeoise, par de Theux (ci-dessus, p. 110, 170). — Il existe de cet ouvrage deux éditions : la 1^{re} en 2 vol. in-8°, Bruxelles, Olivier, 1867, xv + 713 p. ; la 2^e en 1 vol. in-4°, Bruges, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1885, 571 p. à 3 col.

Sur la bibliothèque du chevalier X. de Theux de Montjardin, voyez un article de M. Oscar Grojean dans la *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, t. II (1904), p. 12 et suiv., et une note du même auteur dans la même Revue, t. III (1905), p. 86.

JOB.

Un dicton normand en Wallonie : Beaumont, ville de malheur (ci-dessus, p. 169 et 271). — M. le secrétaire communal de la ville de Beaumont nous a fait l'honneur de nous écrire la lettre suivante, qui, pour cause de retard, n'a pu être insérée dans le dernier numéro :

« Le dicton en question est tiré de la légende bien connue ici, de Charles-Quint et des trois auvergnats.

» Le 12 février 1872, fut organisée une cavalcade donnant la première représentation de cette légende, laquelle fut reprise en 1880. Des cartes postales illustrées reproduisant les scènes principales sont dans le commerce.

» Charles-Quint visita Beaumont le 21 août 1549. Il y fut reçu de façon brillante. L'empereur, de son côté, fit des dépenses considérables dans la ville. On croit communément que c'est à cette ville que se rattache l'histoire apocryphe des savoyards.

» Voici cette légende, telle que la narre Théodore BERNIER dans son *Histoire de la ville de Beaumont*, éditée par l'imprimeur Dequesne-Masquillier, à Mons.

» Il y avait à Avesnes (d'autres disent à Chimay ou à Philippeville), trois colporteurs auvergnats qui se préparaient à venir à Beaumont. Par malheur, au déjeuner, ils avaient trop fêté la dive bouteille. L'heure du départ venue, ils eurent toutes les peines du monde pour charger et emporter leurs balles ; ils suaient, soufflaient, se démenaient, les soulevaient à peine d'un demi-pied et plus vite les laissaient retomber, criant qu'il fallait que Lucifer se fut mis au fond. Un quidam les regardait du coin de l'œil et ricanait. Ce que voyant, un des colporteurs lui dit, jetant sa balle à ses pieds : « A ton tour, muscadin ! voyons si tu t'en tireras mieux que nous ! » L'autre, sans mot dire, reprit l'énorme ballot, et se le jeta lestement sur l'épaule, comme il eut fait d'un simple oreiller. « Ah ! c'est ainsi ! » hurlèrent les porte-balle, plus furieux encore qu'avant. Eh bien ! camarade, puisque tu as les reins si solides, tu te chargeras des trois paquets. » Et tombant sur le malheureux à grands coups de pieds, à grands coups de poings, ils le forcèrent d'enlever l'énorme fardeau, et le firent marcher devant eux, plié en deux, jusqu'à Beaumont. Mais à Beaumont, changement à vue : Voilà tout-à-coup qu'aux portes de la ville on rencontre le gouverneur, le mayeur et les jurés escortés des serments. Jugez de la stupéfaction de nos trois colporteurs en voyant les magistrats qui saluent jusqu'à terre leur victime. L'homme aux trois ballots, de son côté, se redresse, jette ses paquets au nez des trois bourreaux, et dit d'une voix impérative : Ça ! qu'on empoigne ces gaillards-là, et qu'on leur dresse une belle potence au milieu de la place du Marché.

Les malheureux avaient eu la malchance de plaisanter avec Sa Majesté Charles-Quint en personne. Et ce fut ainsi qu'une heure plus tard, ils donnèrent naissance au dicton rapporté ci-dessus, et amusèrent toute la population de leurs contorsions entre ciel et terre ! »

L'aviation et les Wallons (XVII ; XVIII ; XIX, 230). — Différents journaux annoncent que deux sous-officiers du 10^e de ligne à Arlon ont inventé un stabilisateur pour aéroplanes qui rendrait plus rares les chutes mortelles.

Nous pouvons affirmer qu'un jeune ingénieur de Dampremy, M. Jules-F. Dupuis, a établi les plans d'un stabilisateur automatique qui paraît absolument certain.

M. Dupuis espère pouvoir faire construire à bref délai un avion pour expérimenter et démontrer lui-même ses nombreuses inventions en aviation.

Dragons wallons (XVI, 301, 342). — Le spirituel journal *Pourquoi Pas*, dans son n° du 23 mai, publie l'amusante note ci-après, qui se rattache à notre sujet :

« Un peintre de nos amis, faisant ces temps-ci un séjour en Autriche, assistait à une réception dans la plus haute société de Prague. Comme il n'entend pas très bien l'allemand, il ne prenait point part à la conversation générale. Mais tout-à-coup, son oreille fut frappée par un mot bien français, celui-là. C'était une jeune et charmante femme qui racontait comment elle avait été reçue, peu de jours auparavant, par une de ses amies.

» — Elle m'a reçue, dit-elle, à la j' m'en fous.

» Notre peintre se dit qu'après tout l'argot se répand, même en Belgique, dans la meilleure société. Mais, peu après, il entendit la même dame dire en souriant à son voisin :

» — Wollen Sie mir *couilloniren* ?

» Cette fois il se décida à questionner ceux de ses voisins qui parlaient le français.

» On lui expliqua que l'expression « agir à la j' m'en fous » était parfaitement correcte en Autriche, de même que le verbe « couilloniren », et l'on ajouta que c'était aux officiers des régiments wallons de l'ancien régime que l'on devait l'introduction de ces mots français dans le langage des cours ».

Un vers de Defrecheux (XVIII, 57, 96, 172). — Les vers suivants, dont La Harpe a fait un grand éloge, sont l'avant-dernière strophe d'un poème intitulé *Ode à Calliope*, écrit par François Sarasin au sujet de la victoire de Lens remportée en 1648 par Condé sur les Impériaux :

Il monte un cheval superbe,
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ses pas.

Son regard semble farouche,
L'écume sort de sa bouche;
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied la terre,
Et semble appeler la guerre
Par son fier hennissement.

Le sujet de ces vers nous éloigne très sensiblement de la belle inconnue dont le poète Defrecheux a dit :

Nole hiêbe n'esteût couquêye wice qu'elle aveût passé.
(Aucune herbe n'était couchée où elle avait passé.)

La légèreté idéale de sa marche ne peut être comparée à la vitesse du coursier. Mais l'effet poétique est le même : l'une et l'autre sont telles que l'herbe est à peine froissée.

Il y a là une simple rencontre, mais elle est assez amusante.

Sarasin, bouffon et souffre-douleur du prince de Conti, fit partie de la petite société qui avait pour centre M^{lle} de Scudéry et pour principaux représentants Pellisson, Ménage, Conrart, Scarron. Après Voiture il fut le plus brillant des écrivains de salon du XVII^e siècle. La plupart de ses œuvres en vers sont de spirituelles improvisations sur des riens. « Il faisait, dit Segrais, de son esprit tout ce qu'il voulait. » Il sut écrire, en effet, non seulement des églogues et des odes fort convenables, mais deux petits chefs-d'œuvre de style historique, *la Relation du siège de Dunkerque* et *la Conspiration de Wallenstein*, restée inachevée. L'*Ode à Calliope* compte aussi parmi ses œuvres les plus marquantes. Né en 1605, Sarasin mourut en 1654, sans avoir rien imprimé. Ce fut Ménage qui publia en 1656 un choix de ses œuvres. Ses poésies ont été réimprimées par Octave Uzanne en 1877. Des lettres de lui, écrites avec talent, ont été citées par Victor Cousin dans ses *Etudes sur la Société française au dix-septième siècle*. On peut lire l'une des plus agréables, adressée à Balzac, dans le *Trésor épistolaire de la France*.

O. C.



La Manifestation du 12 mai contre le Détournement des Grands Express.⁽¹⁾

La manifestation du 12 mai, à Liège, fut grandiose. Plus de 20.000 personnes en cortège ont défilé dans les principales rues de la ville. Aux nombreux cercles du pays de Liège — cette ville en avait réuni plus de 200, l'arrondissement de Verviers, 74, Bruxelles, 25, — étaient venues se joindre les sociétés et associations wallonnes du pays entier : Ostende, Bruxelles, Namur, Charleroi, Huy, Spa, etc. comptaient des contingents serrés. On remarquait aussi les conseils communaux de Liège, Verviers, Hodimont, Dison, Welkenraedt, Huy, un grand nombre d'édiles d'autres communes, les députés, sénateurs, conseillers provinciaux et députés permanents de la région. On comptait dans le cortège plus de 500 groupes avec drapeaux et étendards de toutes sortes et, de place en place, des pancartes et des banderoles précisant les revendications des Wallons.

Une foule considérable s'était échelonnée sur les boulevards pour assister au défilé du cortège, en tête duquel avait pris place le Comité organisateur composé de MM. Jean Roger, conseiller provincial, président, le général Gustave Fivé et Oscar Colson, vice-présidents, Jules Bérard, secrétaire et Henri Mug, trésorier.

⁽¹⁾ Notre dévoué collaborateur, M. F. MALLIEUX, qui fait ici le compte minutieux de tous les faits justifiant la plus ardente Défense Wallonne, n'a pu ce mois rédiger sa chronique, étant en voyage à l'étranger. Nos lecteurs le verront avec plaisir reprendre sa tâche dans le prochain numéro. — N. D. L. R.

Une adresse au Roi avait été rédigée par les soins du Comité organisateur. Elle a été remise en main du gouverneur de la province, M. Delvaux de Fenffe, par le président M. Roger, entouré des membres du comité, des édiles communaux et provinciaux, des sénateurs et députés.

Voici le texte de cette adresse.

Sire,

Les Liégeois et tous les Wallons qui, en 1830, donnèrent toutes leurs forces, sans compter, pour fonder la Belgique, se plaignent d'être menacés dans leurs intérêts les plus chers par un certain projet officiel de détournement des grands express internationaux. Depuis longtemps déjà, ils sont au regret de constater que les subsides leur sont plus mesurés qu'au restant du pays, quand il s'agit de l'entreprise de travaux publics dont la nécessité est cependant reconnue.

En l'occurrence, ce n'est plus seulement une augmentation de richesse qui leur est refusée, mais un bien acquis et, semblait-il, imprescriptible, doit leur être enlevé: Liège, Verviers, Huy, Namur, Charleroi, placées, dès les origines de notre réseau de voies ferrées, sur l'une des grandes routes internationales, seraient, d'après les plans qui ont été annoncés et publiés par le ministère des chemins de fer, laissés désormais à l'écart de la circulation mondiale. Une voie nouvelle partirait de Bruxelles et passerait uniquement par Louvain, Tongres, Lixhe, pour aboutir à Aix-la-Chapelle. Sa suite inévitable est que, grâce encore à la jonction Nord-Sud, bientôt réalisée à Bruxelles, les relations avec l'Allemagne, l'Angleterre et la France se feront hors de la Wallonie.

Faut-il énumérer tous les dommages que ce détournement nous causerait? C'est toute une région, plus de la moitié de la Wallonie saccagée. Notre force, actuellement, est d'être la jonction des grandes routes françaises, anglaises et allemandes. De Paris, de Londres, de Berlin, et par là de Saint-Petersbourg, de Pékin même, viennent des étrangers qui, passant par nos vallées héroïques, en admirent l'effort gigantesque, l'entraînent, les richesses incessantes. Quelle publicité dépasse celle de ce paysage ardent, offrant ses produits et sollicitant l'offre extérieure? Nous ne pouvons renoncer à cela.

Pas davantage nous ne pouvons accepter, de gaieté de cœur, que l'on crée au nord de Liège une voie de communication modèle, ayant un outillage perfectionné et tel que nos lignes tomberont dans l'abandon.

Si les relations entre l'Europe et l'Asie septentrionale d'une part, et l'Angleterre, l'Amérique et la France d'autre part, se font par Tongres et Bruxelles, nos lignes, perdant une bonne partie de leur clientèle, seront négligées. Toute promesse ministérielle qu'on pourrait nous faire ne tiendra pas devant ce fait inéluctable: le déficit de la ligne secondaire. Nous perdrons nos bons trains vers Ostende, vers Berlin, vers Paris. Enfin, voyez, Sire, l'importance du chemin de fer dans une région comme la nôtre: à peine sait-on les projets ministériels que déjà l'on annonce, dans les journaux spéciaux, l'établissement, plus haut que Visé, presque en Hollande, d'usines et de dépôts de charbon. Les villes se fondaient jadis au bord des fleuves, et maintenant sur les rives des grands chemins de fer. Créer Bruxelles-Tongres-Lixhe-Aix-la-Chapelle, c'est comme si l'on jetait au nord de Liège un aimant qui attirera la majeure partie de notre industrie... Liège ne veut pas déchoir.

Au point de vue de la défense nationale, nous voulons croire que le gouvernement a tout prévu. Mais nous ne pouvons comprendre cependant qu'après avoir créé, à grands frais, les forts de la Meuse, vraisemblablement pour protéger une des grandes routes stratégiques du pays, l'on puisse sans danger ouvrir, en bordure de la région fortifiée, une voie nouvelle dont on nous dit qu'elle sera en dehors d'une défense efficace.

Sire, nos populations sont alarmées. Elles estiment que Liège, Verviers, Huy, Namur et Charleroi n'ont pas démérité et qu'elles ont droit, comme les autres grandes villes belges, à voir leurs légitimes intérêts respectés. Elles prétendent encore que toute politique qui, sous prétexte d'intérêt général, nuirait à l'activité des provinces, serait contraire aux traditions et aux principes qui sont à la base de notre Constitution.

Au nom des Comités de protestation de Liège et de Verviers, au nom des nombreuses Sociétés protestataires, au nom des villes wallonnes et l'on peut dire de toute la Wallonie, nous avons l'honneur de soumettre ces considérations à votre Majesté, confiants que le zèle éclairé qui l'anime pour le maintien des intérêts de toute la Belgique vaudra à la Wallonie menacée la justice qu'elle réclame.

M. Jean Roger, en remettant l'adresse s'est exprimé ainsi :

Monsieur le Gouverneur,

La vive émotion qui étreint en ce moment la Wallonie à la menace de l'isolement de ses grandes villes et de ses agglomérations importantes, vient de trouver son expression dans l'imposante et grandiose manifestation qui, à cet instant précis, se déroule dans les rues de notre vieille cité.

Le peuple wallon, par l'organe de ses mandataires aux Chambres législatives, a, plusieurs fois déjà, signalé au pays l'imminence du péril et sa ferme volonté de l'écarter. Il veut aujourd'hui parler plus haut encore... Il veut que sa protestation soit entendue du chef de l'Etat, dont la clairvoyante sagesse — nous en avons la conviction absolue — éloignera de notre belle et laborieuse Wallonie la calamité qu'elle redoute.

C'est pourquoi, Monsieur le Gouverneur, la présente délégation, composée:

Des bourgmestres, échevins et conseillers communaux de Liège, Verviers, Huy, et de communes importantes de nos agglomérations;

De nos sénateurs, députés et députés permanents;

Des représentants autorisés de nos Associations commerciales et industrielles et de notre classe ouvrière,

Et enfin, des membres du Comité de protestation, parlant au nom des quelque cinq cents groupes divers qui défilent en ce moment aux portes de ce Palais;

C'est pourquoi, dis-je, la présente délégation vous apporte cette protestation de notre peuple.

Et vous répondriez aux vœux unanimes de tous en acceptant de la remettre au roi en notre nom.

Nous serions heureux de votre acceptation, Monsieur le Gouverneur, parce que nous savons posséder en vous un ami fidèle et convaincu de la cause sacrée que nous défendons en ce moment. Nous n'ignorons pas que — dès la



M. Jean ROGER

Industriel, Conseiller provincial
Président du Comité organisateur.

M. le Gouverneur a répondu en ces termes :

Soyez persuadés, Messieurs, que j'apprécie grandement l'importance de vos revendications actuelles. Le siècle dernier a mis en lumière l'influence sur la prospérité des pays des grandes voies ferrées qui les traversent. En 1908, dans mon discours inaugural du Conseil provincial, j'en ai parlé longuement. Je connais vos craintes et votre présence ici doit être considérée comme un acte de bon citoyen; vous voulez défendre la splendeur des villes dont vous êtes justement fiers. Ce sera donc pour moi un agréable devoir de porter au roi vos vœux. J'ajoute que j'y joindrai avec plaisir les miens.

M. Delvaux rappelle alors les déclarations de M. Berryer, jadis, au Conseil communal de Liège; il les a renouvelées récemment. Si un revirement se produisait, M. Berryer joindrait certainement ses instances à celles de tous les Wallons.

La question du détournement est, en effet, d'importance, elle touche à la richesse de la région et concerne tout le monde; le salaire même des ouvriers est ici en jeu.

Je crois, dit encore M. Delvaux, je crois que M. de Brocqueville examinera avec attention vos réclamations; ses déclarations de ces jours derniers me paraissent nettes.

Et le gouverneur lit un extrait de *l'Analytique* sur les paroles prononcées au Sénat.

première apparition de la menace, — vous avez été parmi ceux qui s'effrayèrent des conséquences désastreuses que le détournement du trafic international aurait pour les agglomérations liégeoise et verviétoise, et pour toute la Wallonie industrielle. Nous n'avons pas oublié les efforts que vous fîtes alors pour obtenir le retrait d'un projet néfaste, et, hélas! toujours debout...

Et c'est pourquoi nous avons la certitude, Monsieur le Gouverneur, que vous saurez être auprès du roi l'éloquent interprète de nos émois et de l'ardente volonté qui vous anime, comme nous tous, comme la Wallonie tout entière, de ne pas être sacrifiés et de ne jamais déchoir. Votre appui nous sera infiniment précieux et nous vous exprimons, dès maintenant, notre vive gratitude.

Il ajoute: Quant à vous, je me réjouis que vous soyez entendus, et je n'en doute pas.

C'est sur ces mots que la délégation a pris congé du Gouverneur de la province.

Elle s'est rendue alors à la grande salle de la Renommée où devait avoir lieu le meeting et qui, pouvant contenir 10 à 12.000 personnes, s'est trouvée trop étroite pour l'immense foule des manifestants.

M. Roger, président, après avoir dit son émerveillement et sa joie d'assister en ce jour au spectacle de la Wallonie, toujours ardente, résolue à défendre ses droits, remercie tous ceux qui ont répondu à l'appel du Comité. Il rend aux acclamations de l'assemblée un particulier honneur aux Wallons du Brabant et de Flandre, aux amis Flamands qui se sont joints au cortège, enfin aux Allemands de Liège, qui viennent de pétitionner auprès du chancelier de l'Empire pour qu'il soit fait droit aux justes revendications des Wallons.

M. Falloise, échevin de la Ville de Liège, associe l'édilité locale aux efforts de la population.

Tous les Wallons, dit-il, quels que soient leurs sentiments politiques, doivent être d'accord, car il y a ici une question de vie ou de déchéance pour le pays wallon et en particulier pour la ville de Liège.

L'orateur rappelle les déclarations de M. Helleputte, qui voulait rassurer les Liégeois. Il remémore aussi le discours de M. Dupont avant l'adoption de la convention avec l'Allemagne. Et cependant, un nouveau projet fut présenté, sacrifiant Liège. Mais la Wallonie, immédiatement protesta; elle n'a pas cessé depuis lors.

Des paroles récentes paraissent nous donner un semblant de satisfaction, mais nous ne devons déposer les armes que lorsque nous aurons la certitude que le néfaste projet sera retiré. Jusque là, il faut veiller. Il ne suffit pas que des compensations nous soient données. On a parlé d'un nouveau canal. Ce ne sera pas une faveur, c'est un droit que nous avons de l'obtenir.

Nos parlementaires ont demandé des explications nettes. Nous ne les avons pas encore. Lorsque M. Magis a demandé catégoriquement: «Est-ce que la ligne passera par Liège?», M. de Brocqueville n'a pas répondu simplement: Non!

Nous avons le droit d'être méfiants, car jusqu'à présent, les grands travaux sont allés presque exclusivement aux Flamands. Il est vrai que, l'autre jour, le Ministre des chemins de fer a paru vouloir s'exécuter, mais le passé nous permet de douter, malgré tout.

Donc, tant que la convention définitive ne sera pas signée et les plans définitifs adoptés, restons debout et continuons à défendre haut et ferme les droits de la Wallonie. (Longs applaudissements.)

M. Léon Lobet, conseiller communal de Verviers, fait en termes éloquents, maintes fois interrompus par les acclamations de l'auditoire, le tableau des conséquences néfastes du mauvais coup qui se prépare. C'est, dit-il, un acte de folie que de sacrifier une fois de plus la Wallonie alors que les villes flamandes sont gorgées de richesses par le gouverne-

ment ; c'est folie de compromettre la sécurité nationale en complétant par la nouvelle voie de pénétration rapide, unique, merveilleusement équipée, la ligne stratégique allemande. Mais dit-il, nous n'entendons pas être frustrés et trahis, nous entendons ne pas reter des ilotes ou des parias dans la grande famille belge. (On crie : « Séparation ! séparation ! »).

M. Charles Magnette, sénateur de Liège, accueilli par les acclamations de l'assistance, prononce d'une voix vibrante le véhément discours suivant :

C'est un spectacle réconfortant, c'est un encouragement précieux de voir la Wallonie tout entière, personnifiée par ses innombrables sociétés, qui ont défilé tout à l'heure dans nos rues ensoleillées, debout, ardente, frémissante ; prête à la lutte, prête à tout pour défendre ses droits ; disposée à se réjouir des succès dès à présent conquis ; mais fermement, implacablement décidée à faire tout, oui tout, pour que les promesses ne restent pas vaines, pour que des actes suivent les paroles, pour que la lueur d'espoir qui s'est levée devienne le grand soleil de la délivrance et du triomphe !.

On la croyait, cette pauvre Wallonie, mâtée et aveulée ; on croyait l'âme wallonne tombée dans une léthargie mortelle. Et voici qu'on s'aperçoit qu'elle sommeillait à peine ; que l'approche du danger, que le sourd grondement du péril menaçant ont suffi à la réveiller, à la dresser, altière et impérieuse, devant ceux-là qui avaient fait le rêve fou de l'endormir à jamais.

On a dit que la manifestation de ce jour était devenue inutile.

On a dit et écrit que les concessions arrachées, lambeau par lambeau, à un ministre dont le mauvais vouloir vis-à-vis de la Wallonie était évident, rendait superflue et même dangereuse la grandiose démonstration à laquelle nous assistons.

Rien n'est moins vrai.

D'abord j'ai — nous avons tous — la persuasion que l'annonce de cette inoubliable manifestation, que la certitude, chaque jour plus croissante de son succès, que la faveur rapide et enthousiaste qu'elle a rencontrée dans toute la population wallonne, en dehors même de notre région liégeoise et verviétoise, n'ont pas été pour peu dans l'éclosion subite des sympathies dont il y a quelques heures le ministre se targuait.

Et c'est pourquoi, si des remerciements ont pu être adressés en guise d'encouragement à un homme d'Etat qui semblait renoncer à un projet néfaste, la Wallonie, elle, n'est tenue à aucune gratitude, on ne remercie pas celui qui, ayant voulu vous étrangler, vous lâche le collet !

La Wallonie n'a qu'à prendre acte, sans plus, fièrement, dignement, de ce qu'on a reconnu son droit imprescriptible et sacré.

C'est là la haute portée de la réunion d'aujourd'hui, et c'est aussi un avertissement.

C'est un témoignage que, jusqu'au succès final, définitif, nous serons debout, l'arme au pied ; c'est une preuve que nous ne nous payons pas de mots. Nous craignons que ce projet funeste ne soit pas frappé à mort. Nous savons que, selon le vieux proverbe wallon, les mauvaises bêtes sont celles qui ont la vie la plus dure.

Nous savons — je l'ai dit à M. de Brocqueville — que son administration

est puissante, obstinée, sans scrupules, et que si ses intentions à lui sont sincères, il lui faudra, malgré tout, de l'énergie pour les réaliser.

C'est tout cela que signifient votre présence, votre foule compacte, vos acclamations !

Notre cause est invincible parce qu'elle est celle de la justice même.

Il faut que nous puissions, en tout temps et en toutes circonstances, compter sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

Faisons, en ce moment émouvant, un serment réciproque et solennel.

Réjouissons-nous, mais veillons !

Et que notre mot d'ordre, notre cri de ralliement, soit : « En garde ! toujours en garde !... »

Il faut renoncer à exprimer l'enthousiasme que provoquent les exhortations de M. Magnette.

M. Troolet, député de Liège, très vivement acclamé, insiste particulièrement sur le langage peu précis qui est opposé par les ministres compétents aux questions pressantes des députés et sénateurs wallons. Qu'on sache, dit-il, que nous sommes décidés, que nous ne changerons rien à notre attitude énergique, et que ce n'est pas en vain qu'on s'attaquerait à une population vaillante et courageuse comme celle de Wallonie. (Longs applaudissements).

M. Coppieters, sénateur pour Liège, s'exprime en ces termes :

Je suis sénateur de Liège et pourtant Flamand. Il y a dans les revendications des Wallons, une grande part de vérité. Pour ce qui est de la question qui nous occupe, les explications du gouvernement ne m'ont pas satisfait et je vous engage à rester méfiants.

Si le ministre est tenu à une certaine discrétion vis à vis de l'Etat allemand, nous n'avons pas à nous occuper de cela, puisqu'on ne nous a pas tenus au courant.

Il ne s'agit pas d'attendre qu'on présente aux Chambres une convention tout établie. Dans une question de l'espèce, un gouvernement ne peut engager celui qui le suivra et ne peut non plus engager toute une nation dans un acte d'injustice.

Ne vous en laissez pas imposer. Jadis, en Flandre, nous avons eu à intervenir dans une question de l'espèce, celle du canal de Terneuzen. A force de persévérance, nous avons fait modifier les plans alors que les travaux étaient déjà commencés.

L'orateur reconnaît que la Wallonie a été scandaleusement négligée dans la question des travaux publics, cependant que pour la Flandre on va jusqu'à gaspiller des millions pour des travaux inutiles : le port de Bruges a coûté 75 millions ; on demande encore 6 millions pour le recreuser, parce qu'il s'ensable constamment — et il n'y vient pas un bateau.

Soyez persévérants. Dans toutes vos réunions, réclamez les grands travaux qui vous sont dus et protestez contre toute tentative de création, loin de vos centres industriels, de toute voie ferrée internationale. Vous obtiendrez justice, si vous êtes énergiques. (Applaudissements prolongés.)

A leur tour **MM. Jennissen, Delaite et Achille Chainaye**, caractérisent l'heure présente, applaudissent à l'union de toutes les forces wallonnes et font appel à l'énergie de l'opinion publique.

Enfin, **M Jean Roger**, président du Comité organisateur, propose l'ordre du jour suivant qui est acclamé avec enthousiasme :

Dix mille Wallons réunis en la salle de la Renommée, à Liège, après la grandiose manifestation du 12 mai, proclament leur volonté inébranlable de s'opposer à la création de toute ligne de communication entre Bruxelles et Aix-la-Chapelle, qui ne passerait plus par Liège, Verviers et Welkenraedt.

Ils constatent que les dernières déclarations ministérielles sont loin d'être précises à cet égard.

Ils affirment la nécessité absolue de recourir à tous les moyens de défense si le gouvernement passait outre des avertissements du peuple wallon.

Ils font le serment de rester unis, énergiques, jusqu'au triomphe final.

Et la foule se disperse en chantant les couplets significatifs du *Chant des Wallons*.

A la sortie et au centre de la ville des meetings en plein air s'organisent, où l'on acclame les protestations contre le projet relatif aux express et contre les menées intolérables de Flamingants. On crie : Vive la Séparation !...

PIERRE DELTAWE.

LES LIVRES

JEAN MASSART : Protection de la nature en Belgique. Bruxelles, Lamertin. 1 vol. abondamment illustré ⁽¹⁾.

L'homme d'aujourd'hui a enrichi le domaine de sa noblesse morale d'un trésor de devoirs volontaires, ignorés de l'homme de jadis, souvent même de l'homme de naguère. Chaque fois qu'il s'impose un nouveau respect, l'esprit libre ajoute à son blason un fleuron nouveau. Il y eut d'abord l'admirable acquisition des scrupules altruistes : mais là ne se borna point — heureusement ! — le beau travail de l'élévation intérieure. On comprit bientôt que nos liens naturels vont plus loin que nos frères vivants. La vénération du passé est la première — la plus ancienne — extension de notre solidarité. C'est un commencement de la vénération de la nature : on respecte tel site parce qu'il conserve le souvenir de tel événement auquel est attaché le nom de tel ancêtre. Cette forme du sentiment de la protection due au paysage conserve cependant

⁽¹⁾ [Les deux clichés qui ornent cet article sont extraits de ce volume et nous ont été obligeamment prêtés par l'éditeur. — N. D. L. R.]

à nos yeux un caractère fétichiste qui la relègue au plan le plus inférieur de cette catégorie de préoccupations, à moins qu'elle ne se relève d'un intérêt de science historique spécial. Dans tous les cas, le respect esthétique dans la nature lui est supérieur : on conservera l'arbre, le rocher ou le ruisseau parce qu'ils ajoutent de la beauté à la terre, parce qu'ils en sont la parure gracieuse et qu'il est criminel d'attenter à la beauté comme il est criminel d'attenter à la vie. J'ai toujours aimé voir sous le masque réaliste de nos fêtes de l'arbre, sous le vêtement moderne des actions parlementaires et des campagnes des journalistes, une renaissance de l'éternel mysticisme naturaliste. Ce qui était aux époques primitives enveloppé de liturgies symbolistes et poétiques, se présente maintenant dans



Versant gréseux, à Metzert.

la forme immédiate et pratique que notre siècle confère à toutes ses pensées. Mais il n'est pas inutile de constater qu'une des plus admirables attitudes des temps civilisés, n'est qu'une réminiscence des temps les plus reculés...

Plus strictement moderne apparaît cette raison nouvelle du respect dû au site dont M. Jean Massart fait le sujet de son récent livre : nous voulons dire, le scrupule scientifique. Il est le fait du géologue, du botaniste, du biologiste. On respectera une portion du littoral, de la roche ou de la forêt, parce qu'il s'y conserve une plante, une pierre, un insecte qui intéressent l'observateur et fixent la constitution primitive de la flore, du sol ou de la faune ; on aménagera des réserves scientifiques, que ne